

Image not found or type unknown



Fiscalité 1/2 part supplémentaire pour enfant à charge

Par **zavatta**, le **02/03/2016** à **12:57**

Mon ami et moi bénéficions en déclaration séparée d'une demi part supplémentaire, ayant chacun élevé seul un enfant pendant plus de 5 ans et vivant seuls : nos enfants sont désormais majeurs, si nous voulons nous pacser ces 1/2 parts vont-elles disparaître lors de notre déclaration commune?

Merci pour votre réponse.